

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION
BC_2025_037**

OBJET :

COMMISSION 3 - FAMILLE

SENIORS

***Octroi des subventions
aux associations
œuvrant en faveur du
maintien à domicile***

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 27

Procurations : 4

Nombre de votants : 31

Communauté de communes Pévèle Carembault

ID : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt cinq, le un décembre à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 24 novembre 2025, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCROYSE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, José DUHAMEL, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Sylvain CLEMENT, procuration à Luc FOUTRY
Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART
Régis BUE, procuration à Bernadette SION
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ

Absents excusés :

Michel DUPONT, José ROUCOU, Marcel PROCUREUR, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Benjamin DUMORTIER

COMMISSION 3 - FAMILLE**SENIORS*****Octroi des subventions aux associations œuvrant en faveur du maintien à domicile***

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CC_2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer les subventions,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

Vu l'avis de la Commission 3 - Famille lors de sa séance du 21 octobre 2025.

La Communauté de communes Pévèle Carembault souhaite promouvoir la qualité de vie à domicile pour les seniors de son territoire.

En 2025, la collectivité a d'ores et déjà dédié 10 000 € à la formation des aides à domicile.

L'intercommunalité souhaite poursuivre son soutien aux associations qui œuvrent en faveur du maintien à domicile des personnes âgées du territoire.

La commission Famille a procédé à l'étude des demandes des associations ayant remis un dossier complet.

Les tableaux correspondant à l'analyse des demandes de subventions, et à l'évolution des demandes de subventions sont annexés à la présente délibération.

Oui l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 26 voix POUR, 1 voix CONTRE, 4 ABSTENTION(S) SUR 31 VOTANTS) :

Contre :

Pascal DELPLANQUE

Abstention(s) :

Alain BOS

- *De voter la subvention d'un montant total de 38 452, 30 € au profit des associations qui œuvrent en faveur du maintien à domicile, selon la répartition ci-dessous :*
 - *ADM de Cysoing : 3 500 €*
 - *ADM de Templeuve-en-Pévèle : 3 500 €*
 - *ADM de Nomain : 3 000 €*
 - *Anasopem : 6 000 €*
 - *Eollis : 22 452, 30 €*
- *Et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.*

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

webdelib

Publié le 04/12/2025

ID : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Benjamin DUMORTIER

Signé électroniquement par Benjamin DUMORTIER

Date de signature : 02/12/2025

Qualité : VP PLUI DIA par délégation de SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUBRE

Signé électroniquement par Luc FOUBRE

Date de signature : 03/12/2025

Qualité : PRESIDENT



Bilan des demandes de subventions 2025

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

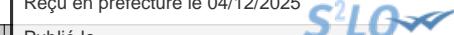
Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le

Rappel activité 2023 et
ID : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE

subvention attribuée en

2024



	Demande de subvention 2025	Activité 2024	Bilan financier 2024	
--	-------------------------------	---------------	----------------------	--

Eollis : <u>Dossier complet :</u> <u>Soutien au CLIC définit à hauteur de 0,30 € par habitant</u>	<u>Subvention demandée :</u> 22 452,30 € Cotisation à hauteur de 0,30 €/hbt (74841 habitants) <u>Subvention proposée :</u> 22 452,30 €	<u>Activité du CLIC :</u> 214 dossiers niveau 1 (Relais Autonomie), 286 dossiers niveau 2 et 76 dossiers niveau 3 en 2023 sur le territoire ; soit un total de 576 dossiers. <u>ERC :</u> 92 nouveaux dossiers sur le territoire de la CCPC	Déficit de 55 982 € Trésorerie : 550 604 € au 31/12/2024	Déficit de 25 854 € Trésorerie : 663 880 € au 31/12/2023 (522 997 € de fonds propres) <u>Activité du CLIC :</u> 247 dossiers niveau 1 (Relais Autonomie) 372 dossiers niveaux 2, 3 et 4 en 2023 sur le territoire <u>ERC :</u> 88 nouveaux dossiers sur le territoire de la CCPC Appui de compétences spécifiques : 15 dossiers à un ergothérapeute 3 services transférés au DAC à compter du 1/08/22 : <u>Réseau de santé gériatrique :</u> 52 dossiers suivis en 2022 sur la CCPC <u>Réseau de soins palliatifs :</u> 38 dossiers sur le territoire de la CCPC <u>MAIA :</u> 66 dossiers suivis sur le territoire. Appui de compétences spécifiques : 4 dossiers confiés à un assistant social et 33 dossiers à un ergothérapeute 21 973,50 € en 2024
--	--	--	--	---

Bilan des demandes de subventions 2025

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025



Publié le
Rappel activité 2023 et
ID : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE
subvention attribuée en
2024

	Demande de subvention 2025	Activité 2024	Bilan financier 2024	
Anasopem (leur territoire d'intervention englobe TOUTES les communes de la CCPC) Pièces déjà transmises : statut, RIB, liste des membres du Bureau, n° Siret En 2024 : 27 communes sur les 38. <u>2024 : ouverture antenne à Ostricourt au 93 rue Florent Evrard (2 responsables de secteur + 1 lieu de vie pour les aides à dom)</u>	<p><u>Subvention demandée :</u> 12 000 € 5 fiches projet : 1/ Evènement / recrutement / Semaine Bleue Coût 7 000 € (Forum, PO : temps de travail et frais impression) Subvention demandée : 1 500€ <u>Subvention proposée : 1500 €</u> 2/ Service d'astreinte tél 7j/7, coût 19 000 € Subvention demandée : 4000 € <u>Subvention proposée : 1000 €</u> 3/ Télégestion 31 000 € / an Subvention demandée : 3 000€ <u>Projet non retenu</u> (fonctionnement récurrent, n'est pas de l'ordre du projet) 4/ Accompagnement, tutorat, formation, conditions de travail : 1 sem de formation nvls embauches (12 182€) et local salle de pause, cuisine + 2 salles de formation équipées. Pour les salles 6500€ aide du Département qui sera intégralement fi par CD59 en 2024. Coût salaires formateurs environ 21 000 € par an Subvention demandée : 2 000€ <u>Subvention Proposée : 2 000 €</u></p>	<p>92 778 heures de prestations aux domiciles de 643 bénéficiaires sur la CCPC (sur un total de 107 583 heures). 58 salariés résident sur le territoire de la CCPC (sur un total de 131 salariés). Difficultés de recrutement, accentuées en milieu rural. Attractivité : travail 1 WE/3 contre souvent 1 WE /2 dans les autres services, local avec salle de pause et cuisine, blouse Anasopem Axe de formation avec Eollis + salles de formation louées et équipées par l'Anasopem, souhaite de former en interne (vers la labellisation de la formation), Aide du CD59 (appel à dotation qualité : attribution sub pour 3 ans)</p>	<p>Excédent de 93 978 € Trésorerie : 1 710 140 € Montant 2024 charges de personnel : 2 930 654 €</p>	<p>Excédent de 189 083 € Trésorerie : 1 410 957 € (dont 132 676,02 € disponibilités et 798 697 € de livrets) 98 371 heures de prestations aux domiciles de 692 bénéficiaires sur la CCPC (sur un total de 118 723 heures) 68 salariés résident sur le territoire de la CCPC (sur un total de 140 salariés). Difficultés de recrutement, accentuées en milieu rural. Attractivité : travail 1 WE/3 contre souvent 1 WE /2 dans les autres services, local avec salle de pause et cuisine, blouse Anasopem Axe de formation avec Eollis + salles de formation louées et équipées par l'Anasopem, souhaite de former en interne (vers la labellisation de la formation), Aide du CD59 (appel à dotation qualité : attribution sub pour 3 ans)</p> <p>Subvention 2024 : 6 000 € – 2000 € pour le soutien aux actions de recrutement et actions avec les bénéficiaires, 4000 € pour le service d'astreinte</p>

Bilan des demandes de subventions 2025

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le

 Rappel activité 2023 et
 ID : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE
 subvention attribuée en
 2024

	Demande de subvention 2025	Activité 2024	Bilan financier 2024	
	<p>5/ Temps de répit pour les aidants / loisirs pour bénéficiaires isolés.</p> <p>Café des aidants 4x/an avec garde de l'aidé par aide à domicile</p> <p>Temps collectifs de loisirs 4x/an coût 4 800 €</p> <p>Subvention demandée : 1 500€</p> <p>Subvention proposée : 1 500 €</p> <p><u>Subvention totale demandée :</u> 12 000 €</p> <p><u>Subvention totale proposée :</u> 6 000 €</p>			
ADMR de Templeuve <i>(Attiches, Avelin, Bersée, Bourghelles, Camphin-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Cobrieux, Ennevelin, Genech, Louvil, Mérignies, Mons-en-Pévèle, Mouchin, Templeuve, Tourmignies)</i> <i>Interventions également sur Herrin, La Neuville, Orchies Ostricourt, Phalempin Pont-à-Marcq, Thumeries, Wahagnies</i>	<p>55 ans de l'ADMR de Templeuve. Animation auprès des personnes âgées, animations musicales, après-midi festif (coût du projet 3000€/4000€)</p> <p><u>Subvention demandée :</u> Non chiffrée</p> <p><u>Subvention proposée :</u> 3 500 €</p>	<p>27975 heures auprès de 216 bénéficiaires de la CCPC</p> <p>34 salariés dont 28 résidant sur le territoire Pévèle Carembault</p> <p>Charges de personnel : 762 716 € (moyenne mensuelle = 63 560 €)</p>	<p>Excédent : 8 856 €</p> <p>Trésorerie : 62 508 €</p>	<p>Excédent : 3 959 €</p> <p>Trésorerie : 44 760 €</p> <p>29088 heures auprès de 258 bénéficiaires (pas le détail sur la CCPC)</p> <p>33 salariés</p> <p>Charges de personnel : 765 112 € (moyenne mensuelle = 63 759 €)</p> <p>Subvention = 4 000 €</p>

Bilan des demandes de subventions 2025

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le

Rappel activité 2023 et
ID : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE

subvention attribuée en

2024



	Demande de subvention 2025	Activité 2024	Bilan financier 2024	
ADMR de Cysoing (Bachy, Bourghelles, Camphin-en- Pévèle, Cysoing, Mouchin et Wannehain) <u>Dossier complet 10/10/23 : 2 projets présentés</u>	<p>Les 20 ans de l'ADMR de Cysoing, Animation auprès des personnes âgées, animations musicales, après-midi festif (coût du projet 3000€/4000€)</p> <p><u>Subvention demandée :</u> Non chiffrée</p> <p><u>Subvention proposée :</u> 3 500 €</p>	<p>20 408 heures effectuées auprès de 180 bénéficiaires 22 salariés</p> <p>Charges de personnel : 539 719€ (soit 44 976 € / mois)</p>	<p>Excédent de 71 394 € Trésorerie = 164 100 €</p>	<p>Excédent : 67 270 € Trésorerie : 95 984 €</p> <p>21 637 heures effectuées auprès de 165 bénéficiaires (pas détail CCPC)</p> <p>28 salariés</p> <p>Charges de personnel : 505 288 € (soit 42 107 € / mois)</p> <p>Subvention = 4 000 €</p>
ADMR de Nomain (Aix-lez- Orchies, Auchy-lez-Orchies, Bersée Beuvry-la-Forêt, Bouvignies, Coutiches, Landas, Nomain, Orchies, Saméon, Templeuve-en-Pévèle, Thumeries)	<p>Achat de kit de nettoyage pour les aides à domicile du territoire (expérimental sur ADMR de Nomain)</p> <p><u>Subvention demandée :</u> 6 637.75 €</p> <p><u>Subvention proposée :</u> 3000 €</p>	<p>61 241 heures effectuées auprès de 412 bénéficiaires du territoire de la CCPC (sur un total de 87 733 heures auprès de 574 bénéficiaires)</p> <p>59 salariés résident sur la CCPC (sur les 109 salariés de l'association)</p>	<p>Excédent de 168 558 € Trésorerie = 728 628 €</p>	<p>Excédent de 50 873 € Trésorerie = 389 962 €</p> <p>61 565 heures effectuées auprès de 409 bénéficiaires du territoire de la CCPC (sur un total de 89 068 heures auprès de 598 bénéficiaires)</p> <p>61 salariés résident sur la CCPC (sur les 110 salariés de l'association)</p> <p>62 salariés résident sur la CCPC</p> <p>Subvention = 5 000 €</p>
Soins & Santé	Pas de demande cette année			<p>Déficit de 36 000 € 11 708 h auprès de 60 bénéficiaires dans le cadre du SAAD</p>

Bilan des demandes de subventions 2025

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025



Publié le
Rappel activité 2023 et
ID : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE
Subvention attribuée en
2024

	Demande de subvention 2025	Activité 2024	Bilan financier 2024	
--	-------------------------------	---------------	----------------------	--

TOTAL	Total 2025 = 38 452,30 €*			Total 2024 = 49 073,50 € dont 8 000 € dédiée à l'organisation de formations à destination des acteurs du domicile
-------	----------------------------------	--	--	--

* 38 452,30 € de subventions auxquels s'ajoute une enveloppe de 10 000 € dédiée à l'organisation de formations à destination des acteurs du domicile employés par une association agréée et exerçant tout ou partie de leur activité sur le territoire.

	Subvention 2023 demandée	Subvention allouée	Compte de résultats au 31/12/2022	Subvention 2024 demandée	Subvention allouée	Compte de résultats au 31/12/2023	Subvention 2025 demandée	Subvention allouée	Compte de résultats au 31/12/2024
Eollis	21 973,50 €	21 973,50 €	Déficit : 7 388 € Trésorerie : 548 851 €	21 973,50 €	21 973,50 €	Déficit: 25 854 € Trésorerie : 663 880 €	22 452,30 €	22 452,30 €	Déficit : 55 982 € Trésorerie : 550 604 €
Anasopem	15 000,00 €	12 000,00 €	Excédent de 5 141,37 € Trésorerie : 132 676,02 € (fonds propres) + 798 697 € (livrets) = 931373 €	16 000,00 €	6 000,00 €	Excédent de 189 083 € Trésorerie : 1 410 957€	12 000,00 €	6 000,00 €	Excédent : 93 978 € Trésorerie : 1 710 140 €
ADMR de Templeuve	6 000,00 €	5 200,00 €	Déficit de 31 314 € Trésorerie : 2 325 €	Non chiffrée	4 000,00 €	Excédent : 3 959 € Trésorerie : 44 760 €	Non chiffrée	3 500,00 €	Excédent : 8 856 € Trésorerie : 62 508 €
ADMR de Fretin	1 780,00 €	1 500,00 €	Déficit de 34 552 € Trésorerie de 101 870 €	Pas de demande	0,00 €		Pas de demande	0,00 €	
ADMR de Cysoing	4 500,00 €	4 000,00 €	Déficit : 5 792 € Trésorerie : 57 368 €	Non chiffrée	3 000,00 €	Excédent : 67 270 € Trésorerie : 95 984 €	Non chiffrée	3 500,00 €	Excédent : 71 394 € Trésorerie : 164 100 €
ADMR de Nomain	10 000,00 €	8 300,00 €	Déficit de 59 687 € Trésorerie = 427 770 €	10 000,00 €	2 000,00 €	Excédent de 50 873 € Trésorerie = 389 962 €	6 637,75 €	3 000,00 €	Excédent : 168 558 € Trésorerie : 728 628 €
Soins & Santé	Non chiffrée	x	Déficit de 17 000 € Trésorerie de 526 000 €	5 647,00 €	4 100,00 €	Déficit de 36 000 €	Pas de demande	0,00 €	
TOTAL	59 253,50 €	52 973,50 €		53 620,50 €	41 073,50 €	Montant de sub auquel s'ajoute une enveloppe de 8 000 € pour l'organisation de formations à destination des acteurs du domicile employés par une asso agréée et dont l'activité se déroule sur tout ou partie de territoire.	41 090,05 €	38 452,30 €	Montant de sub auquel s'ajoute une enveloppe de 10 000 € pour l'organisation de formations à destination des acteurs du domicile employés par une asso agréée et dont l'activité se déroule sur tout ou partie de territoire.

Rappel des critères d'attribution - dossier de subvention mis en place en 2023 :

- Intérêt local : volume d'activité, nombre d'heures, % salariés du territoire
- Santé financière: capacité d'auto-financement, situation de la Trésorerie (note en cas de déficit), partenaires
- Nature du projet : plus-value pour les seniors du territoire, caractère innovant, reproductible, pérennisation, adaptation à l'évolution du contexte
- Dimension environnementale : proximité géographique salarié / bénéficiaire, achats éco-responsables, indemnité de déplacement en cas de mobilité douce, etc.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2025_037
Objet :	Octroi des subventions aux associations ?uvrant en faveur du maintien à domicile
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.2 Ko
Nom métier : 059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	173.8 Ko
Nom original : BC_2025_037.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE-1-1_1.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	688.9 Ko
Nom original : Tableau subvention seniors 2025.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE-1-1_2.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	596.5 Ko
Nom original : Evolution subvention 2025.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20251204-BC_2025_037-DE-1-1_3.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	4 décembre 2025 à 08h49min59s	Dépôt dans un état d'attente

Posté	4 décembre 2025 à 08h51min48s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	4 décembre 2025 à 08h51min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 décembre 2025 à 08h51min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 décembre 2025 à 08h52min11s	Reçu par le MI le 2025-12-04